

3^{ème} réunion Rythmes scolaires du 12 / 12 / 2013

Lieu : pôle famille / enfance, de 18 h 30 à 20 h

Présents :

- élus : Mme Durand, Mme Rosin Bedin
- Personnel municipal : Mme Pierre, Mme Courrioux
- Directrice d'école de Vercors (M. Doutreleau excusé)
- Parents de différentes écoles : Mme Michelli (déléguée maternelle Pies), M. Le Merlus (délégué élémentaire Pies), Mme Rigotti (parent maternelle Pies), parents délégués de Rivoire et du Hameau
- Une assistante maternelle,
- M. Ghesquier, (représentant DDEN je crois) école du hameau
- M. Escaron, président de Environnement Nature Sassenage (ENS)
- Président de Sassenage philatélie
- Représentant(es) de Judo et CiTé

Point abordés :

1/ il est demandé aux parents délégués d'insister auprès des autres parents (parents d'élèves) pour leur « expliquer », exposer les points de réformes déjà actés (9 demi journée, le mercredi matin,....)

2/ Le 07/11/13 la mairie a fait valider les horaires. Il a été retenu ce qui suit :

- lundi, mardi, jeudi vendredi : école de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 15 h 45
- mercredi de 8 h 30 à 11 h 30

3/ Qui participe ?

Au niveau de la mairie : les ATSEM, le personnel communal (90% formés, lors de la dernière séance de BAFA, 13 personnes sur 15 ont réussi, ce n'est donc pas un BAFA « au rabais »), les ETAPS (profs de sport), médiathèque, ludothèque, école de musique

Au niveau associations : Corps et graphie, ENS, philatélie, judo, et échiquiers (pour cette dernière, la mairie est en attente de leur projet)

Les associations ou les services mairie qui interviennent déjà sur le temps scolaire, continueront à intervenir. Les heures pour le périscolaire viendront en plus de ces horaires.

4/ Le coût des projets (projets assoc et projets services mairie) s'élève à 35.000 euros.

5/ L'horaire du bus du soir sera 15 h 45. Les instits devront éviter / s'interdire (?) les sorties scolaires le mercredi matin pour des problèmes de timing de bus.

6/ Pour les goûters : soit les enfants goutent à la sortie de l'école avec leur parent / nounou (15 h 45), soit à l'école entre 15 h 45 et 16 h le temps que l'activité se mette en place, sauf si elle est en place à 15 h 45, ou après l'activité à 16 h 45 ou 17 h (en fonction de la fin des activités)

7/ L'utilisation des salles n'est pas fixée pour le moment, elle le sera en avril / mai, à voir avec les instits en fonction de leurs APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)

8/ A terme, le groupe de travail actuel se transformera en comité de suivi

9/ Argent : aucune information sur le paiement des activités. Si les activités sont payantes, il y a une très forte probabilité que ce soit par rapport au coef. Familial. Il n'est pas sûr que la CAF participe au financement (financement prévu de 0,5 euros / enfant pour 3 h / semaine sur 36 semaines)

10 / les propositions d'activités arriveront en mai, les familles devront se positionner pour la rentrée de septembre

11 / la prochaine réunion est prévue en avril, date fixée ultérieurement

12 / la mairie va changer de logiciel, abandonner « issila » au profit de « arpège ». Le nouveau logiciel sera opérationnel UNIQUEMENT pour la mairie à partir du 1^{er} janvier. On recevra avant les vacances un dossier papier à remplir pour le nouveau logiciel. Le logiciel sera opérationnel POUR LE PUBLIC après les vacances de février. Entre temps, un numéro de téléphone et une adresse mail seront mis à disposition pour réserver le bus, cantine, périscolaire,... En conséquence, tout ce qui a été saisi par nous dans Issila après le 1^{er} janvier est à reprendre. Ce nouveau logiciel facilitera la gestion des liste d'enfants (cantine / pas cantine, bus / pas bus, périscolaire), des paiements, interconnexion avec la CAF (pour coef. familial), suivi de dossier entre halte garderie - crèche - école sans redemander 10.000 papiers donc un gain de temps énorme pour le personnel !

13/ voici les projets proposés par les associations :

13-1 CiTé :

Uniquement avec l'école des Pies.

1 professeur de théâtre à disposition. Le projet s'intégrera avec le projet de classe sur le thème de comtes Inuit. Effectif maximal de 12 enfants. La période serait du 3 novembre au 19 décembre soit 7 à 9 séances le lundi auxquelles s'ajouteraient 7 heures sur le périscolaire le lundi et 3 heures pendant le temps d'école. Des questions ont été posées sur le décalage que pouvait créer cette activité dans le mesure où seulement quelques enfants pourraient « approfondir » ce qui se passe en classe. Pas de réponse de la part de CiTé.

13-2 judo :

Uniquement avec l'école des Pies. Période : entre 2 vacances. Temps : 1 heure.

13-3 Corps et graphie :

Période : 4 séances maxi. Temps : de 15 h 45 à 16 h 30.

Objectif : découvert et éveil, groupes de 18 en élémentaire et 14 en maternelle (que pour les 2 dernières années)

13-4 philatélie :

Cycle de 14 séances. Groupes de 18, à partir de CE2.

Thème : découvrir le monde en jouant avec des timbres poste

L'intervenant philatélie pourrait intervenir 1 fois / semaine dans 2 écoles différentes.

13-4 ENS :

Ils ne souhaitent pas de concurrence avec les projets pédagogiques qu'ils proposent déjà dans le cadre scolaire.

L'association pourrait proposer des jeux de société, s'adapter en fonction du planning et des contraintes des autres associations.

14/ voici les projets proposés par la mairie, uniquement pour les élémentaires :

14-1 service des sports :

1 ETAP (prof de sport) ou animateur sportif sera présent dans chaque école

14-2 service enfance :

1 animatrice / école (dans, tissage, création de bijoux, pyrogravure, cerf-volant)

14-3 ludothèque :

2 animatrices / soir, grands jeux à partager. Peut être que les dernières années de maternelle seront concernées, à terme.

14-4 médiathèque :

1 animateur / jour qui tournera dans les écoles.

14-5 musique :

budget estimé : 18.000 euros.

Thèmes proposés :

- ateliers vocaux / chorale ; toutes les écoles, à partir de CP
- orchestre à l'école, de CE2 à CM2, école des Pies et Vercors seulement
- percussion corporelle, à partir de CP
- fabrication d'un instrument/ percussion
- comédie musicale
- batucada
- création de chansons
- musique assistée par ordinateur, à partir de CE2
- découverte instruments, découverte musicale

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à les poser !